

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : des Hautbois

Date : 7 avril 2022

Nombre de signalements de violence :253

Nombre de signalements d'intimidation :12

Nombre de plaintes :0

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2021-2022

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer, dès le début de l'année scolaire, de la compréhension de protocole d'intervention, du plan de lutte et des stratégies d'intervention efficaces et soutenir l'équipe dans sa mise en œuvre tout au long de l'année. - Poursuivre le soutien aux comportements positifs (SCP) - Remettre sur pied le 2^e niveau d'intervention du SCP : PEP - Maintenir les ateliers de sensibilisation par les TES auprès des élèves du 2^e et 3^e cycle (violence verbale et intimidation et gestion des émotions) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le sentiment de bien-être perçu chez les élèves sur la cour d'école, d'ici juin 2022. - Diminuer le nombre d'événements liés à la violence auprès des élèves du 1^{er} cycle et au manque de respect pour les élèves du 3^e cycle, d'ici juin 2022. - Animer des jeux lors du dîner, au SDG et lors des récréations



Collaborer et innover pour l'avenir

- Mettre en place des ateliers de sensibilisation par les TES auprès des élèves du 1^{er} cycle (violence physique et gestion des émotions)
- Promouvoir la diffusion de notre plan de lutte à l'équipe-école, aux élèves et aux parents sous forme d'une brochure explicative

Mise en œuvre des moyens

Des mesures de prévention ont été mises en place. Cependant, le programme Vers le Pacifique n'a pu être fait à la hauteur des attentes étant donné la Covid (école à distance, absences, etc.)

Dépôt du plan de lutte sur le site internet de l'école (accessibilité à tous les parents)

Un ajout de membres du personnel lors des récréations de l'après-midi et du dîner (TES et surveillants) pour mieux encadrer les jeux dans la cour d'école.

Les modalités de signalement et de consignation : Oui, Mémo est utilisé par l'ensemble des membres du personnel. Par contre, nous devons faire connaître la démarche de dénonciation aux élèves et aux parents. De plus, il faut penser à augmenter la visibilité des adultes (dossard) dans la cour d'école.

Une compréhension et une application commune du plan de lutte par le personnel : les membres du personnel se réfèrent au plan de lutte pour s'assurer de la cohérence des interventions, promeuvent les bonnes actions (SCP) auprès des élèves, rappellent les comportements attendus, transmettent les informations rapidement aux intervenants lors de dénonciation. Cela fait en sorte que les situations sont rapidement prises en main par les intervenants et réconfortent les victimes et leurs familles.

Nous avons des mesures de Niveau 1 :



- Fluppy (maternelle et 1^{re} année)
- Bonification du bac de jeux par classe afin de diversifier les activités possibles
- Enseignement des apprentissages sociaux et émotionnels (atelier)
- Dire Mentor
- Enseignement et rappel des attentes comportementales positives (SCP) par tout le personnel

Nous avons des mesures de niveau 2 : programme PEP

Les difficultés rencontrées :

- La réalisation des ateliers de sensibilisation en classe comme le prévoit le plan et la fréquence du programme Vers le Pacifique.
- L'envoi fréquent de nombreuses communications dû à la Covid (surcharge d'informations) n'a pas permis de faire une promotion du plan de lutte à la hauteur des attentes

Les éléments facilitants :

- Adhérence de tout le personnel au programme SCP.
- Responsabilité partagée de tous les adultes
- Collaboration des professionnels du milieu et du policier éducateur
- Niveau 2 d'intervention SCP, c'est-à-dire le programme PEP pour les élèves ciblés
- L'utilisation de l'outil Mémo par tous pour consigner les interventions et informer les membres de l'équipe travaillant auprès de l'enfant

L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'adhésion de tout le personnel à la philosophie du programme SCP et PEP. - Action commune et cohérente de tout le personnel (respect du plan de lutte) - Poursuite du projet « Je cours ma cour » qui permet de développer les relations des enseignants avec plusieurs élèves et leur sentiment d'appartenance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des jeux dans la cour aide les élèves à différencier leurs habitudes de jeu - Diminution des manifestations d'intimidation - Effets positifs observés pour les élèves dans le programme PEP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Témoignage de reconnaissance et de collaboration de la part des parents auprès de l'équipe-école pour aider leur enfant à se développer et s'épanouir (philosophie SCP partagée) - Maintien d'une bonne communication et d'une confiance avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Belle collaboration avec nos partenaires externes : <p>CISSS Policier communautaire Ville de Saint-Colomban Centre communautaire</p>



Recommandations

Dans la prochaine année, nous souhaitons :

- Faire un dépliant d'informations résumant le plan de lutte et le faire parvenir par courriel à tous les parents de l'école.
- Bonifier l'achat de matériel sportif et éducatif afin de stimuler adéquatement les élèves lors des récréations.
- Bonifier l'offre d'animations de jeux supervisés lors des dîners (activités parascolaires (sportives, musicales, artistiques, échecs, etc.)
- Maintenir l'ajout de personnel de surveillance lors des récréations.
- Mettre en place, dès septembre, et ce, jusqu'en mai, le programme d'ateliers de prévention Vers le Pacifique en classe afin de travailler sur la violence (gestion des conflits, relations interpersonnelles, gestion des émotions, etc.).
- Augmenter la visibilité des membres du personnel dans la cour d'école (dossard, bracelet au bras de couleur)
- Poursuivre et renforcer les comportements positifs (SCP et PEP)

L'évaluation du plan de lutte de l'école des Hautbois a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 7 avril _____ 2022.

No de résolution : EH-21-22-23